

UN PEU D'HISTOIRE

LISTE ELECTORALE DE LUZARCHES EN 1870

Sur cette liste ne figurent que 342 votants sur environ 1270 habitants.

En effet, seuls le vote universel masculin était autorisé depuis 1848.

Il fallait avoir plus de 21 ans et jouir de ses droits civiques et politiques.

De 1872 à 1945 le droit de vote a été refusé aux militaires d'où viendrait

(entre autres explications) le qualificatif de «Grande Muette ».

Sur cette liste figurent les professions, on n'en relève pas moins de 72 différentes. Certaines sont toujours d'actualité et d'autres ont complètement disparu.

En voici un échantillon :

1 tambour, 2 garde-champêtres, 4 bouchers, 2 tanneurs , 1 ferblantier,
9 vanniers, 1 chaisier, 2 meuniers, 19 jardiniers, 1 perruquier, 1 paveur,
3 charrons, 4 gendarmes, 2 docteurs, 19 cultivateurs, 1 matelassier,
4 maréchaux-ferrants, 6 épiciers, 4 bourelliers, 7 serruriers, 3 boulangers,
1 tailleur de pierres, 4 marchands de vin, 2 notaires et 3 clercs , 1 percepueur,
1 curé, 8 cordonniers, 1 treillageur, 1 géomètre, 1 équarrisseur , 1 ébéniste,
5 scieurs de long, 1 instituteur, 12 maçons.....